

PALHERS Infos

Bulletin d'information de la municipalité de Palhers



17 mai 2015 - VIDE GRENIER
...une belle journée pour chiner

Le Mot du Maire

Comme chaque année, à pareille époque, je suis très heureux de vous adresser un nouveau numéro du bulletin d'information «PALHERS infos», ... déjà le n° 12.

L'occasion m'est ainsi offerte de vous présenter, en mon nom personnel et au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux de bonheur, santé et réussite, à vous-même et à tous les vôtres pour l'année 2016.

Souhaitons que cette nouvelle année ne soit pas le théâtre de nouveaux événements tragiques que nous avons connus ces derniers mois, mais plutôt le point de départ vers de nouvelles perspectives économiques, sociales et environnementales, plus encourageantes.

Au cours de l'année passée, malgré une conjoncture très peu favorable, et des recettes budgétaires en constante baisse, nous nous sommes efforcés de maintenir un service toujours acceptable à la population et un entretien correct des biens et équipements.

En 2016, bien entendu, nous allons continuer notre effort et, avec l'appui de nos partenaires financiers, nous poursuivrons les investissements nécessaires à l'aménagement et au développement de notre petite commune.

André RAYMOND
Maire



La vie du Village

Naissances

Maël DELCROS est né le 4 février 2015, à Mende
Fils de Ludivine et Pierre-Jean DELCROS de Brugers.

Clarisse NAVARRO est née le 27 Août 2015, à Mende
Fille de Sandrine PONS et Sébastien NAVARRO de Palhers

Décès

Albert ROUSSET
décédé le 8 janvier 2015, à Mende

Antonin GLEIZE
décédé le 30 Mars 2015, à Marvejols

Daniel JOSUAN
décédé le 29 juin 2015, à Marvejols

Bienvenue

Bernadette SOLIGNAC
qui retrouve sa maison à Sécheyroux

Maeva FERNANDEZ et Alexandre CHABANIS
locataires Maison SOLIGNAC, Place de l'Eglise à Palhers

SOMMAIRE

Le mot du Maire	P 2
La vie du village	P 3
Les travaux réalisés en 2015	P 4
Prévisions Travaux 2016	P 8
Infos...	P 10
Fiscalité	P 11
Les rendez-vous 2016	P 12

Travaux réalisés en 2015

Entretien de la voirie et des réseaux

◆ Fauchage et débroussaillage de toutes les voies communales par l'entreprise Adrien ROUSSET de Mende : **3 283 €**

◆ Entretien et débroussaillage des captages, des abords des réservoirs et de la station de lagunage. Travaux réalisés par l'entreprise Serge Bonnevide des Salelles : **2 421 €**

◆ Entretien Eclairage Public SDEE Electricité : **975 €**

◆ Entretien et maintenance des rues et places du village, des espaces verts et des cimetières ESAT La Valette : **3 389 €**

◆ Contrat entretien avec le S.D.E.E. Eau et Assainissement : **3 105 €**
(surveillance des réseaux, recherche de fuites, nettoyage, désinfection des réservoirs et captages, relevé des compteurs, conseils techniques...)

◆ Frais d'analyses d'eau potable suite aux prélèvements effectués par l'ARS Laboratoire Départemental d'Analyses : **1 947 €**

Travaux sur les chemins ruraux



Une année 2014 très pluvieuse, un terrain argileux et très instable, des passages répétés d'engins agricoles de plus en plus lourds, et... ça glisse. Un effondrement du terrain s'était produit sur le chemin du Réjas, obligeant la fermeture du chemin durant quelques semaines. Une fois le mouvement de terrain stabilisé, des travaux ont été entrepris pour remettre le chemin à nouveau praticable. Les travaux ont été exécutés par la SOMATRA pour un montant de **2 395 €**.

Travaux de débroussaillage à côté de la station de lagunage

Une équipe de l'ONF, en chantier d'insertion, est intervenue pour nettoyer une partie du ravin, très embroussaillé, entre la station de lagunage et les Ets Cordesse. Ils ont par la même occasion, entretenu le chemin de la Planchette (entre la station et le chemin du Moulin de Chaze) et le sentier de randonnée Urbain V.

Coût de l'opération : **1 040 €**

Poursuite des travaux d'aménagement de la Place de la Fontaine Bleue

Dans le cadre du programme d'aménagement du village de Palhers, nous avons continué les travaux, place de la fontaine bleue.

- ◆ Pose de panneaux d'affichage électoraux et d'un panneau d'affichage libre
Entreprise Rodriguez de Sécheyroux : **2856 €**
- ◆ Mise en place d'un éclairage bleu devant les fontaines
SDEE de la Lozère : **1864 €**

À noter que l'entreprise Batifol du Buisson a pris un peu de retard pour la pose d'une nouvelle fontaine en granit en remplacement d'un bac fissuré.

Les travaux devraient intervenir dans le courant du printemps 2016.



Travaux réalisés en 2015

Un nom aux rues de Palhers

Comme nous vous l'avions annoncé précédemment, il a été mis en place, dans le village de Palhers, des plaques et panneaux de rues, pour améliorer la transmission et la localisation des adresses et ainsi rendre plus facile le travail des livreurs ou opérateurs des services publics.

RUE DES FOUPS - PLACE DE LA FONTAINE BLEUE - RUE DES ÉGLANTIERS - IMPASSE DES NARCISSES
RUE DE LA CHAM - CHEMIN DE LA CASCADE - RUE DES CHARMILLES - SQUARE DE CHARAMAUDE
CHEMIN DES ÉCOLIERS - RUE DU VAL JORDANE - PLACE L'ÉGLISE - RUE DE LA COMMANDERIE - IMPASSE DES LILAS

Acquisition des plaques : **1 822 €**

Travaux d'installation, entreprise Rodriguez de Sécheyroux : **1 416 €**



Travaux réalisés en 2015

Renforcement du réseau d'eau potable Secteur de Charamaude et Place de l'Église

Nous avons entrepris une réorganisation du réseau de distribution d'eau potable, quartier par quartier, pour améliorer le service et déplacer les canalisations qui sont implantées sur les terrains privés vers le domaine public.

Les travaux ont été confiés au SDEE de la Lozère.

Pour l'instant, deux tranches de travaux ont été réalisées :
Place de l'Église et Charamaude pour un montant de : **20 076 €**

Subvention Conseil Général : **7 755 €**

Subvention SDEE : **3 350 €**



Mise aux normes environnementales de l'éclairage public

Pour répondre aux nouvelles normes environnementales, en matière d'éclairage public, nous avons changé les vieilles lampes installées depuis très longtemps, par des nouvelles lanternes plus performantes et bien plus économes.

De nouvelles lampes ou lanternes ont été installées à :
Palhers (Place de l'église et salle des fêtes), Pradassoux,
Ferme Randavel, Prades, Combayre, Brugers, La Tieulière et Le Serre.



Opération réalisée par le SDEE de la Lozère pour un montant de : **11 315 €**
Subvention FEDER : **3 357 €** - Subvention SDEE : **815 €**

Restauration des Bâtiments Communaux

Dans le cadre de la restauration des bâtiments communaux, le conseil municipal a décidé de faire changer les portes et fenêtres de la Mairie pour assurer une meilleure sécurité et augmenter l'isolation thermique du bâtiment.

C'est les Ets CANAC de Mende qui ont été chargés de l'exécution des travaux.

Une première tranche avait été réalisée, il y a quelques années.

En 2015, la dernière tranche des travaux avec la pose de 6 fenêtres.

Montant des travaux : **8 484 €**

Subvention Conseil Général : **5 858 €**



Travaux réalisés en 2015

Travaux d'entretien dans les forêts sectionales de Palhers et Raz/Palhers



Sous la direction de l'ONF, il a été réalisé des travaux d'entretien dans les forêts sectionales de Palhers et RAZ/Palhers.

Il s'agit de travaux de dépressage, débroussaillement et de dégagement manuel autour des jeunes plan pour permettre une pousse régulière de la forêt.

Les travaux on été confiés à l'entreprise Bernard VINCENT de Rieutort de Randon.

Montant des travaux : **3 389 €**
Subvention Conseil Général : **2 441 €**

Prévisions travaux 2016

Mise en discréption des réseaux électriques et Télécom à Brugers

Sous l'égide du SDEE de la Lozère qui dirige les opérations, l'entreprise Engelvin TP Réseaux a débuté les travaux d'enfouissement des lignes électriques, du téléphone et de l'éclairage public en septembre dernier.

C'est un chantier assez conséquent avec l'intervention de plusieurs opérateurs différents :

Engelvin, SDEE, Orange, ERDF, Communauté de Communes.



MONTAGE FINANCIER DE L'OPERATION			
ELECTRICITE	TELEPHONE	ECLAIRAGE PUBLIC	REVETEMENT CHAUSSEE
66 111 €	32 929 €	12 387 €	52 340 €
Participation SDEE 50 690 €	Participation Orange 11 909 €	Participation SDEE 3 096 €	Participation Com Com du Gévaudan 52 340 €
Participation Commune 15 421 €	Participation Commune 21 020 €	Participation Commune 9 291 €	Participation Commune /

Restauration de la Chapelle de Brugers

La Mairie et l'association «Les Amis de Brugers», ont chargé le cabinet d'architecture ATELIER BESSIN & SEBELIN, de Mende d'établir un nouveau projet pour continuer la restauration de la chapelle de Brugers.

Des demandes de subventions ont été adressées à la Région, au Département et à l'Etat.

Pour compléter le financement de cette opération, nous avons décidé de faire appel à la générosité des amoureux des vieilles pierres et du patrimoine ancien. Une souscription est lancée auprès de la Fondation du Patrimoine Languedoc Roussillon.

Si vous souhaitez participer à la restauration de cette charmante chapelle, adressez vos dons à la Fondation du Patrimoine et profitez d'une réduction d'impôts pouvant aller jusqu'à 75 %.

Un dépliant joint à ce journal vous donnera toutes les informations nécessaires.



Le chantier va reprendre...



Mise aux normes accessibilité des bâtiments publics



Tous les bâtiments publics doivent se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation accessibilité.

L'objectif de cette loi vise à ce que toute personne en situation de handicap puisse accéder aux bâtiments communaux et publics, y circuler et recevoir les informations qui y sont diffusées sans aucun problème de circulation ou accès.

Plus encore, l'aménagement des bâtiments devra permettre à toutes les personnes d'exercer les actes de la vie quotidienne et de participer à la vie sociale, quel que soit leur handicap.

Ainsi les bâtiments seront considérés comme accessibles s'ils permettent, dans des conditions normales de fonctionnement, à des personnes en situation de handicap d'être autonomes.

En 2016, nous travaillerons à l'accessibilité de la Mairie et de la salle des fêtes.

Desserte forestière dans les forêts sectionales

Pour faciliter l'exploitation des forêts sectionales, nous avons demandé aux services de l'ONF d'étudier la création d'une piste forestière reliant directement la forêt à la route de Chanac, sans emprunter les voies communales.

Le devis s'élève à : **13 892 € HT**

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la DDT et nous avons reçu la confirmation qu'une aide de 80 % (Feder et Région) serait attribuée pour ce dossier.

Nous négocions actuellement des cessions gratuites de terrains auprès des propriétaires riverains pour finaliser le projet.

Prévisions travaux 2016



Installation d'un défibrillateur à l'entrée de la salle des fêtes

La commune de Palhers a décidé de faire installer un défibrillateur à l'entrée de la salle des fêtes.

Ce défibrillateur permettra une intervention rapide et efficace auprès d'une personne se trouvant en difficulté cardio-respiratoire dans les environs de la salle des fêtes. Cet appareil permet à toute personne non professionnelle de pouvoir intervenir et ainsi sauver des vies.

Le coût de cette installation est de : **2 012 €**

Merci à M. Pierre Morel à l'Huissier qui nous a octroyé une aide de 1 000 €, pour cette opération, au titre de son enveloppe parlementaire.

Infos

... La nouvelle crèche ouvre ses portes

À l'issue d'un diagnostic «Enfance-Jeunesse» réalisé par la Communauté de Communes en 2010, il a été mis en évidence que l'offre associative existante ne répondait pas à l'attente des familles et ne correspondait plus aux contraintes réglementaires en matière d'accueil dans les bâtiments.

En conséquence, la Communauté de communes et ses Communes membres ont unanimement décidées de déclarer d'intérêt communautaire le projet de construction d'un équipement multi-accueil de petite enfance d'une capacité de 55 places.

Cet équipement intercommunal permet de satisfaire la demande de services de la population, en complément du réseau des assistantes maternelles et de la M.A.M. de Montrodat.

Ce projet, localisé sur la Commune de Marvejols au 14 bis Pré de Suzon, s'élève à 2 millions d'euros HT, hors acquisitions foncières, avec le soutien financier de l'État, la Caisse Commune de Sécurité Sociale et le Département pour un montant global de 1.2 millions d'euros.

Les travaux d'aménagement intérieur sont en cours d'achèvement et dès février 2016, les tout-petits de l'âge de 2,5 mois à 4 ans seront accueillis dans une structure adaptée à leurs besoins et répondant aux normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.

Du lundi au vendredi, les enfants seront accueillis de 7 h à 19 h par une équipe encadrante qualifiée, composée d'éducatrices, animatrices, auxiliaires de puériculture et d'une infirmière.

Les enfants évolueront dans des locaux scindés en trois unités suivant l'âge des enfants (2,5 mois à 12 mois, 12 à 24 mois et 24 à 48 mois), composées chacune d'espaces dédiés aux activités-jeux, aux repas, au repos et à l'hygiène.

Dès à présent, vous pouvez pré-inscrire vos enfants auprès des services de la Communauté de Communes au 04.66.32.38.41.

... La route de Chanac sera coupée en février !

Une coupe de bois est prévue, en février 2016, sur une parcelle de la forêt sectionale de Palhers, en bordure de la route de Chanac.

C'est l'entreprise forestière MEYRUEIX de Chabrits qui a obtenu le marché.

Pour éviter des accidents, pendant le chantier et notamment lors de l'abattage et le chargement des arbres, la route de Chanac sera fermée à la circulation du 1^{er} au 19 février 2016 de 8 heures 30 à 16 heures 30.

Le Conseil Départemental, gestionnaire de la route Départementale 31, prendra les arrêtés nécessaires, assurera la signalétique et l'information sur le terrain, le moment venu.



... Un peu de fiscalité

Le tableau ci-dessous vous présente les différentes impositions locales payées par tous les contribuables de la commune de Palhers et leur répartition entre les collectivités bénéficiaires.

	COMMUNE	COMMUNAUTE DE COMMUNES	DEPARTEMENT	REGION	TOTAL
Taxe Habitation	9 094 €	15 549 €	/	/	24 643 €
Taxe Foncier Bati	15 375 €	3 700 €	33 839 €	/	52 914 €
Taxe Foncier Non Bati	6 484 €	1 052 €	/	/	7 536 €
Cotisation Foncière des Entreprises	/	13 775 €	/	/	13 775 €
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	/	2 643 €	4 839 €	2 495 €	9 977 €
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	/	7 289 €	3 644 €	/	10 933 €
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	/	14 951 €	/	/	14 951 €
Taxe sur les Surfaces Commerciales	/	3 673 €	/	/	3 673 €
TOTAL	30 953 €	62 632 €	42 322 €	2 495 €	138 402 €

À noter que la commune de Palhers ne perçoit que 30 953 € sur les 138 402 € payées par les contribuables Palhersois, soit un peu plus de 20 %.



Les rendez-vous de Palhers



à ne pas
manquer !

